



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine
Département de réadaptation

CONTINUUM BACCALAURÉAT — MAÎTRISE EN PHYSIOTHÉRAPIE

GUIDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ÉVALUATION DES STAGIAIRES



Stage d'introduction

PHT-1003

1 crédit

Le **stage d'introduction** se déroule à la session d'automne de la première année du continuum. Il permet à l'étudiant.e de s'initier à un contexte de pratique en physiothérapie, à la démarche clinique du physiothérapeute et au professionnalisme. La période d'immersion en milieu clinique est réalisée à temps partiel, dans la grande région de Québec et ses environs, et totalise 14 heures de stage.

Objectif terminal du stage d'introduction

Au terme de ce cours, l'étudiant.e devra être capable de **décrire la diversité des pratiques et les éléments de la démarche clinique en physiothérapie à partir des observations faites en stage et démontrer une attitude professionnelle et des habiletés de communication.**

Compétences à développer

Pendant le *stage d'introduction*, les étudiants amorceront le développement des compétences décrites dans le **Référentiel des compétences du programme de physiothérapie** qui est disponible sur le site Web des stages.



© Programme de physiothérapie

Les apprentissages visés dans le cadre de ce stage concernent plus spécifiquement deux compétences :

1. Professionnalisme (P)

Agir en professionnel autonome, intègre et imputable de ses actes

2. Communication/Collaboration (CC)

Communiquer efficacement et collaborer avec les proches, les pairs, les autres professionnels de la santé et les partenaires dans une perspective de services centrés sur la personne

Formation des étudiant.e.s

À cette étape de leur cheminement, les étudiant.e.s en sont au tout début de leur formation universitaire, soit la première session du continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie (voir l'annexe 1). Ils débiteront leurs apprentissages en anatomie du quadrant inférieur ainsi que des cours orientés sur les connaissances de base (système musculosquelettique et neurologique) et disciplinaire. Lors de leur immersion clinique dans votre milieu, ils auront reçu qu'une partie des enseignements associés à ces cours.

Rencontre et formation pré-stage

Avant de commencer leur stage, les étudiant.e.s participeront à une rencontre avec la responsable de cours afin d'obtenir toutes les informations relatives au stage. De plus, ils signeront un contrat d'engagement concernant leurs obligations et responsabilités envers le programme de physiothérapie de l'Université Laval et les milieux de stages cliniques.

Une formation sur la pratique réflexive ainsi qu'un enseignement préliminaire de la démarche clinique en physiothérapie leur seront également offerts avant le début du stage. Le cours "Démarche clinique en physiothérapie" aura lieu à la deuxième session du programme (hiver).

Responsabilités des étudiant.e.s

Les étudiant.e.s devront communiquer avec vous au moins une semaine avant le début du stage pour confirmer leur arrivée.

Préparation des étudiant.e.s : les étudiant.e.s ont la responsabilité de se renseigner sur le milieu de stage avant leur arrivée. Ils doivent également prendre connaissance des objectifs du stage, des activités pédagogiques et des outils d'évaluation. Leur cahier clinique doit être préparé avec les documents qui leur seront utiles pendant le stage.

Organisation des activités du stage

Ce **stage d'introduction** à la pratique en physiothérapie permettra à l'étudiant.e de se familiariser avec le contexte de pratique d'un milieu clinique. Il ne s'agit pas uniquement d'un stage d'observation, mais plutôt d'un échange appuyé par des observations. L'étudiant.e pourra être impliqué.e dans diverses situations, par exemple, en participant aux échanges avec les autres professionnel.le.s et en s'initiant graduellement à la pratique dans votre milieu clinique selon les opportunités qui se présenteront, selon votre convenance, votre jugement et les aptitudes de l'étudiant.e (expérience antérieure).

L'étudiant.e remplira une fiche d'observations à partir de situations cliniques observées et de la lecture du dossier. Vous n'avez pas à donner de rétroaction sur ce travail.

Documents pour le stage :

Tous les documents pertinents au stage d'introduction sont disponibles sur le site Web des stages. De plus, vous y retrouverez des renseignements et des documents sur le programme. Voici la procédure pour y accéder :

<https://www.supervision-readaptation.fmed.ulaval.ca/>

- Cliquez sur **Stages en physiothérapie**
- Cliquez sur **Stage d'introduction (baccalauréat)**

Suggestions d'activités lors de l'immersion clinique visant l'atteinte des objectifs du stage :

- L'étudiant.e pourrait vous observer dans vos tâches quotidiennes. Vous n'avez pas à planifier un horaire particulier pour ces journées. À titre d'exemples, il ou elle vous observe pendant que:
 - ◆ *vous réalisez une évaluation initiale ou un bilan de suivi auprès d'un.e client.e;*
 - ◆ *vous intervenez auprès d'un.e client.e ou de ses proches pour un enseignement, un traitement ou un conseil ;*
 - ◆ *vous participez à une rencontre interdisciplinaire ou à une discussion avec un.e autre professionnel.le.*
- L'étudiant.e est en observation, mais il peut également interagir avec les client.e.s, leurs proches et les intervenant.e.s. Malgré qu'aucune attente ne soit formulée face aux exemples suivants, l'étudiant.e pourrait :
 - ◆ *Prendre des notes de ses observations ;*
 - ◆ *Lire un dossier et découvrir le langage et la forme de celui-ci, tant au niveau des notes du ou de la physiothérapeute que celles des autres professionnel.e.s qui interviennent auprès du client ou de la cliente ;*
 - ◆ *Réaliser une prise de mesure à la suite d'observation et d'un court enseignement, selon votre jugement ;*
 - ◆ *Entrer en contact avec un.e. client.e, l'accueillir, discuter avec lui ou elle au moment opportun;*
 - ◆ *Échanger avec le ou la superviseur.e ou ses collègues stagiaires sur la démarche clinique, les notions de sécurité et de professionnalisme en physiothérapie et propre à votre contexte de pratique.*

Atelier réflexif post-immersion clinique

L'étudiant.e participera à la fin de la session à un atelier réflexif durant lequel il échangera avec ses collègues de classe, en s'appuyant sur son expérience dans votre contexte de pratique et sur le visionnement de vidéos associées à d'autres contextes de pratique (activité pédagogique en apprentissage autonome). Les thèmes d'échange seront la démarche clinique, le professionnalisme, la sécurité et les défis rencontrés ou anticipés dans les différents contextes de pratique.

Accueil des étudiant.e.s

Le contrat d'apprentissage n'est pas utilisé lors du stage d'introduction. Il est toutefois essentiel de prévoir une courte rencontre d'accueil de l'étudiant.e afin de le ou la familiariser avec les procédures du milieu et d'établir les bases d'une communication claire entre le superviseur ou la superviseure et l'étudiant.e. Vous pourrez ainsi connaître les apprentissages antérieurs du stagiaire ou de la stagiaire, ses expériences antérieures pertinentes ainsi que ses objectifs spécifiques en lien avec le stage. Cette discussion visera également à renseigner le stagiaire ou la stagiaire sur les ressources et les exigences du milieu de stage, sur les attentes du superviseur et sur le style de supervision (présence ou non de mentorat par les pairs).

Si le stage se déroule en apprentissage entre pairs (présence d'un.e stagiaire-mentor, étudiant.e à la maîtrise), il est fortement suggéré d'aborder lors de cette rencontre le rôle de chacun afin de favoriser le travail en équipe, la collaboration et le climat de travail positif.

Évaluation des apprentissages

Évaluation formative du superviseur ou de la superviseure

Le rôle du superviseur ou de la superviseure en est un d'accompagnement et, à ce titre, une rétroaction régulière permettra à l'étudiant.e de construire son expérience et de développer progressivement ses compétences. Une rétroaction brève lors des journées de stage sur le professionnalisme et la communication/collaboration ainsi que de courts échanges seraient attendus lors de chacune des journées d'immersion clinique.

Évaluation sommative de l'étudiant.e. par le superviseur ou la superviseure de stage

Le superviseur réalisera l'évaluation sommative à partir de la grille d'évaluation du stage (voir l'annexe 3).

L'étudiant.e sera évalué.e selon une échelle de cotation à 4 niveaux sur les compétences du Professionnalisme (P) et de la Communication/Collaboration (C/C) et de façon plus spécifique sur les sous-composantes suivantes :

Professionnalisme (P) :

P 2.3 Respecter les règles de consentement éclairé, de confidentialité et de gestion de l'information.

P 4.1 Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'Université Laval et dans les milieux cliniques.

P 4.2 Démontrer des comportements cohérents avec les valeurs de la profession et du programme.

P 4.3 Faire preuve de respect et d'intégrité dans toutes ses communications avec le client, la famille et les autres professionnels.

Communication/Collaboration (CC) :

CC 1.1 Utiliser des habiletés de communication verbales et non verbales de base.

Bilan des points forts et des points à améliorer

Lors de l'évaluation fin de stage, le superviseur ou la superviseure devra également identifier sommairement les points forts et les points à améliorer et les inscrire sur la dernière page de la grille d'évaluation.

Afin de réaliser l'évaluation de stage, le superviseur ou la superviseure devra attribuer une cote à chacune de ces sous-composantes en utilisant l'échelle de cotation à 4 niveaux suivante:

NIVEAU 4 SATISFAISANT	NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI SATISFAIT PLEINEMENT AUX EXIGENCES DU STAGE Le stagiaire ou la stagiaire intègre très bien tous les apprentissages reliés à la sous-composante de compétence.
NIVEAU 3 PARTIELLEMENT SATISFAISANT	NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI SATISFAIT PARTIELLEMENT AUX EXIGENCES DU STAGE Le stagiaire ou la stagiaire intègre bien la plupart des apprentissages reliés à la sous-composante de compétence.
NIVEAU 2 PEU SATISFAISANT	NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI EST EN DEÇÀ DES EXIGENCES DU STAGE Le stagiaire ou la stagiaire intègre difficilement la plupart des apprentissages reliés à la sous-composante de compétence.
NIVEAU 1 NON SATISFAISANT	NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI EST NETTEMENT EN DEÇÀ DES EXIGENCES DU STAGE Le stagiaire ou la stagiaire ne réussit pas à intégrer les apprentissages reliés à la sous-composante de compétence et malgré les fréquents rappels du superviseur ou de la superviseure, ne se corrige pas.

L'annexe 2 présente des informations décrivant les sous-composantes de compétences. Ce document, bien qu'il ne soit **pas exhaustif**, pourra être utilisé comme guide de référence par le superviseur ou la superviseure pour accompagner et évaluer l'étudiant.e tout au long du stage.

Une cotation de niveau 2 « PEU SATISFAISANT » ou de niveau 1 « NON SATISFAISANT » pour l'une des sous-composantes nécessitera un commentaire justifiant cette cotation.

IMPORTANT: Si vous avez des préoccupations en lien avec le rendement d'un ou d'une stagiaire, veuillez svp contacter la responsable du stage à l'Université pour en discuter (maude.bastien@fmed.ulaval.ca).

Autoévaluation par l'étudiant.e

L'autoévaluation du ou de la stagiaire est essentielle au développement de la pratique réflexive. Dans cette optique, l'étudiant.e devra obligatoirement réaliser son autoévaluation à la fin du stage qui portera sur les mêmes sous-composantes de compétences du **Professionnalisme** et de la **Communication/Collaboration**. Pour ce faire, la grille d'évaluation du stage (**voir l'annexe 3**) devra être complétée par l'étudiant.e en s'attribuant une cote selon l'échelle à quatre (4) niveaux et rédiger le bilan de ses points forts et de ses points à améliorer. Étant donné que le stage ne durera que 2 jours, nous vous suggérons de laisser l'étudiant.e prendre quelques minutes pour rédiger son autoévaluation tout juste avant votre rencontre finale.

Rencontre finale avec l'étudiant.e

Lors de la rencontre finale, il y aura un échange entre vous et l'étudiant.e à propos des documents suivants : son auto-évaluation, votre évaluation sommative de l'étudiant.e incluant le bilan des points forts et des points à améliorer.

Critères de réussite

Des seuils de réussite ont été déterminés pour chacune des compétences en fonction de l'échelle de cotation répartie selon les quatre (4) niveaux. La réussite du stage sera jugée en fonction de ces seuils :

SEUILS DE RÉUSSITE DE LA COMPÉTENCE		ÉCHELLE DE COTATION
	PROFESSIONNALISME : 4 SOUS-COMPOSANTES (SC)	COMMUNICATION/COLLABORATION : 1 SOUS-COMPOSANTE
SEUILS DE RÉUSSITE DE LA COMPÉTENCE	<i>Toutes les SC doivent être cotées minimalement à un niveau de 3.</i>	<i>Toutes les SC doivent être cotées minimalement à un niveau de 3.</i>
		Niveau 4 : satisfaisant Niveau 3 : partiellement satisfaisant Niveau 2 : peu satisfaisant Niveau 1 : non satisfaisant

La note finale du stage sera réussie (P) ou non réussie (N). L'Université se garde un droit de regard sur la note finale.

Outils informatiques

- Si vous avez le statut de chargé.e d'enseignement clinique à la Faculté de médecine de l'Université Laval, vous pouvez avoir accès aux sites électroniques développés à l'aide d'un IDUL et de votre mot de passe. Sinon, nous vous demandons d'en faire la demande en vous adressant à la secrétaire aux stages en physiothérapie via l'adresse stages.physio@fmed.ulaval.ca.
- Ce statut procure certains avantages dont l'accès en ligne à la bibliothèque de l'Université Laval et il vous permet d'entrer dans le dossier de l'étudiant.e et d'avoir un accès à certaines fonctionnalités, consulter les autoévaluations de vos stagiaires et rédiger les évaluations des stagiaires en ligne. Ceci permet également un meilleur suivi des responsables universitaires.

- Une procédure de navigation pour *PhysioFolio* et *Compétences* est disponible sur le site Web du Département voir encadré Physiothérapie / Information générale à l'adresse : <https://www.supervision-readaptation.fmed.ulaval.ca/>

ATTENTION : Lorsque vous entrez vos données, par exemple en complétant la grille d'évaluation, **vous devez cliquer « enregistrer » régulièrement.** Sinon, pour des raisons de sécurité, après 20 minutes, le système vous demandera de vous identifier de nouveau, et **vous pourriez perdre** vos données qui n'ont pas été enregistrées.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE À L'UNIVERSITÉ EN FIN DE STAGE

ATTENTION : *Vous n'avez plus à acheminer de document par la poste.*

- **Si vous réalisez les évaluations en ligne**, l'étudiant.e devra consulter la version de son évaluation finale en ligne et communiquer par courriel avec la responsable du stage en cas de désaccord dans un délai maximal de 5 jours ouvrables.
- **Si vous devez réaliser votre évaluation de façon manuscrite**, nous vous demandons de numériser le formulaire préalablement signé (étudiant.e et superviseur.e) et de l'acheminer **par courriel à l'adresse suivante** : stages.physio@fmed.ulaval.ca.
- **L'appréciation du milieu de stage par l'étudiant.e** doit également être **numérisée et acheminée** à la secrétaire aux stages à l'adresse courriel suivante : stages.physio@fmed.ulaval.ca.

Coordonnées du secrétariat : Mélissa Bilodeau, secrétaire aux stages en physiothérapie Courriel : stages.physio@fmed.ulaval.ca	Coordonnées des responsables Maude Bastien , responsable du stage d'introduction Courriel : maude.bastien@fmed.ulaval.ca Guylaine Roy, coordonnatrice des placements cliniques Courriel : guylaine.roy.2@fmed.ulaval.ca
--	--

ANNEXE 1

Organisation des cours au programme de physiothérapie

CONTINUUM EN PHYSIOTHÉRAPIE 2021-2025 (COURS OBLIGATOIRES) (146 CRÉDITS)

Baccalauréat en physiothérapie (B-PBM) 96 crédits

Version de programme automne 2021

Session 1 1 ^{re} année Automne 13 crédits			Session 2 1 ^{re} année Hiver 15 crédits		
ANM-1004	Anatomie fonctionnelle 1	2	ANM-1006	Anatomie fonctionnelle 2	2
ANM-1008	Aspects pratiques en anatomie fonctionnelle 1	2	ANM-1007	Aspects pratiques en anatomie fonctionnelle 2	2
PHT-1000	Système musculosquelettique : du laboratoire à la clinique	3	PHT-1004	Biomécanique en réadaptation	3
PHT-1001	Neurosciences appliquées à la réadaptation	3	PHT-1005	Physiopathologie générale et implications cliniques	3
PHT-1003	Stage d'introduction	1	PHT-1006	Démarche clinique en physiothérapie	3
PHT-1009	Physiothérapie, santé et société	2	PHT-1007	Mesure et évaluation en physiothérapie	2
Session 3 2 ^e année Automne 13 crédits*			Session 4 2 ^e année Hiver 14 crédits*		
PHT-2000	Contrôle moteur et développement	2	PHT-1008	Physiopathologie cardiovasculaire et respiratoire	3
PHT-2001	Apprentissage et rééducation du mouvement	3	PHT-2006	Physiologie et prescription d'exercices	3
PHT-2002	Processus diagnostique et habiletés en MS 1	3	PHT-3000	Processus diagnostique et habiletés en MS 3	3
PHT-2003	Processus diagnostique et habiletés en MS 2	2	PHT-3001	Processus diagnostique et habiletés en MS 4	2
PHT-2004	Processus diagnostique et intervention en neurologie 1	2	PHT-3002	Processus diagnostique et intervention en neurologie 2	2
PHT-2005	Habiletés cliniques en neurologie 1	1	PHT-3003	Habiletés cliniques en neurologie 2	1
Session 5 3 ^e année Automne 13 crédits*			Session 6 3 ^e année Hiver 12 crédits*		
PHT-3004	Agents électrophysiques : fondements et meilleures pratiques	3	CSO-3903	Éducation et consultation	2
PHT-3005	Processus diagnostique et intervention en cardiorespiratoire	2	PHT-3007	Pharmacologie clinique et le physiothérapeute	3
PHT-3006	Habiletés cliniques en cardiorespiratoire	1	PHT-2008	Évaluation critique de la littérature scientifique	2
CSO-3902	Habiletés de communication interpersonnelle	3	PHT-3013	Stage préparatoire 2	5
PHT-2009	Stage préparatoire 1	4	Session du profil international Stages optionnels à la session d'été suivant la session 6		

Cours obligatoires sans horaire fixe : FIS-4101 Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 (1 crédit)
FIS-4102 Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 (1 crédit)

*Cours à option : 14 crédits additionnels doivent être complétés au cours des 6 sessions

Maîtrise en physiothérapie (M-PBM) 50 crédits

Version de programme automne 2021

Session 7 4 ^e année Automne 13 crédits			Session 8 4 ^e année Hiver 12 crédits		
PHT-6000	Pratique éthique et légale en réadaptation	2	PHT-6003	Intervention intégrée en réadaptation fonctionnelle	3
PHT-6002	Douleur et chronicité	2	PHT-6005	Intervention intégrée dans la communauté	2
PHT-6004	Intervention intégrée en soins aigus	3	PHT-6507	Stage d'intégration 1	7
PHT-6009	Imagerie	2			
PHT-6006	Diagnostic différentiel et intervention intégrée en première ligne	3			
FIS-7103	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3	1			
Session 9 4 ^e année Été 12 crédits			Session 10 5 ^e année Automne 13 crédits		
PHT-6008	Évaluation des interventions et des programmes	2	PHT-6505	Rapport de fin d'études en physiothérapie	6
PHT-6508	Stage d'intégration 2	7	PHT-6509	Stage d'intégration 3	7
PHT-6001	Gestion et enjeux professionnels	2			
PHT-6504	ECOS en physiothérapie	1			

Cours substitués

- PHT 6510 Stage d'intégration en milieu interculturel (substitution du cours Stage d'intégration en lien avec la communauté)
- ENT-6000 Portfolio entrepreneurial (substitution du cours PHT-6505)

Jun 2021

ANNEXE 2

Informations complémentaires sur les sous-composantes de compétences

COMPÉTENCE : PROFESSIONNALISME		
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES	GUIDE POUR LES APPRENTISSAGES DES ÉTUDIANTS
P 2. Pratiquer dans le respect des lois qui régissent la profession et en utilisant un processus de délibération éthique approprié	2.3 Respecter les règles de consentement éclairé, de confidentialité et de gestion de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les éléments de confidentialité lorsqu'il discute des informations relatives à un client avec un pair ou un autre professionnel, ou dans la gestion du dossier, etc. • Préserver la confidentialité dans la prise de note pour ses apprentissages (cahier clinique). • S'assurer que le client comprenne bien et que son consentement aux soins de physiothérapie soit éclairé.
P 4. Démontrer une attitude professionnelle	4.1 Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'Université Laval et dans les milieux cliniques (tenue, propos, comportement).	<ul style="list-style-type: none"> • Se conformer à l'horaire; faire preuve de ponctualité en tout temps. • Se conformer aux règles du milieu et aux protocoles établis. • Avoir une tenue vestimentaire adéquate et conforme aux exigences du milieu et de la profession. • Aviser le superviseur en cas d'absence.
P 4. Démontrer une attitude professionnelle	4.2 Démontrer des comportements cohérents avec les valeurs de la profession (cf. valeurs du programme : dépassement, engagement, créativité et humanisme, c.-à-d. respect, empathie, ouverture d'esprit).	<p><u>Le dépassement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser le plein potentiel individuel et collectif et repousser les frontières dans un climat d'entraide et de collégialité. <p><u>L'engagement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'investir pleinement dans son rôle d'apprenant et de futur professionnel, <i>dont :</i> • Arriver renseigné sur le milieu de stage. • Se préparer adéquatement avant toutes les activités du stage (évaluation, intervention, discussion, etc.). • Démontrer de l'initiative, rechercher l'information. • Poser des questions pertinentes, démontrer de l'intérêt et de la curiosité. • Utiliser le temps dont il dispose pour maximiser ses apprentissages. <p><u>L'humanisme :</u></p> <p>Prioriser le bien-être de la personne dans ses actions et ses décisions en adoptant une attitude empreinte de respect et d'ouverture à l'autre.</p> <p><u>La créativité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher constamment des solutions novatrices pour améliorer ses actions. • L'étudiant.e pose des questions pertinentes. • Démontrer de l'intérêt et de la curiosité. • Arriver bien renseigné sur le milieu. • Se préparer avant les discussions ou les activités avec le superviseur s'il y a lieu. • Utiliser le temps dont il dispose pour maximiser ses apprentissages, etc.

COMPÉTENCE : PROFESSIONNALISME		
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES	GUIDE POUR LES APPRENTISSAGES DES ÉTUDIANTS
P 4. Démontrer une attitude professionnelle	4.3 Faire preuve de respect et d'intégrité dans toutes ses communications avec le client, la famille et les autres professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de respect envers toutes les personnes avec qui il interagit. • S'adresser au client et à sa famille en adaptant son niveau de langage. • Communiquer avec tact et sensibilité. • S'abstenir d'intervenir dans les affaires personnelles du client.

COMPÉTENCE : COMMUNICATION/COLLABORATION		
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES	GUIDE POUR LES APPRENTISSAGES DES ÉTUDIANTS
CC 1 Démontrer des habiletés de communication	1.1 Utiliser des habiletés de communication verbales et non verbales de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Se présenter en tant que stagiaire. • Saluer les gens qu'il rencontre. • Garder le contact visuel avec ses interlocuteurs. • Utiliser des termes respectueux lorsqu'il s'adresse aux interlocuteurs. • Démontrer de l'intérêt envers le client. • Écouter attentivement afin de bien comprendre la situation clinique. • Intervenir et interagir au moment opportun. • Être attentif et réagir adéquatement aux signes non verbaux. • Démontrer de l'empathie. • Donner des consignes claires pour les directives au client.

ANNEXE 3

Première page de la grille d'évaluation

STAGE D'INTRODUCTION

Nom et prénom du stagiaire : _____ Matricule : _____
 Milieu de stage : _____ Site (s'il y a lieu) : _____
 Date du stage : _____

+

Professionnalisme		Explications additionnelles en lien avec le stage	N/A	1 Non satisfaisant	2 Peu satisfaisant	3 Partiellement satisfaisant	4 Satisfaisant
Composantes	Sous-composantes						
2 - Pratiquer dans le respect des lois qui régissent la profession et en utilisant un processus de délibération éthique approprié	2.3 - Respecter les règles de consentement éclairé, de confidentialité et de gestion de l'information.	L'étudiant respecte les éléments de confidentialité lorsqu'il discute des informations relatives à un client avec un pair ou un autre professionnel, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 - Démontrer une attitude professionnelle	4.1 - Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'Université Laval et dans les milieux cliniques (tenue, propos, comportement);	L'étudiant respecte l'horaire, a une tenue vestimentaire appropriée, avise le superviseur lors d'absences ou pour toute situation particulière, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>